

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Langue et foi. — III Mgr Ouimet. — IV Bibliographie. — V Le 80e du Père Dauray. — VI La mort du capitaine-aumônier Crochetière. — VII Une parole de Garros. — VIII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche 5 mai

On annonce :

Les Rogations;

L'Ascension;

La neuvaine de la Pentecôte, vendredi, le 10 mai.<sup>1</sup>

Dans le diocèse de Joliette, la collecte de l'Ascension pour la Propagation de la foi (là où il n'y a pas de dizaines).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 5 mai

Messe du Ve dim., semi-double; 2e or. **Concede, 3e Ecclesiae**; préf. pascale. — Aux vêpres du dim.; mém. de saint Jean devant la Porte Latine et de S. Pie.

Les lundi, mardi et mercredi, 6, 7 et 8 mai

Ant. **Exsurge**, chant des litanies des saints (chaque invocation répétée), et procession suivie des versets, répons et oraisons. Messe fériale (à la suite du 5e dimanche), sans **Gloria ni Credo**; préf. pascale.

Il est préférable de lire ces litanies pendant la procession et cette messe que de lire d'autres prières de son choix.

<sup>1</sup> En faisant cette neuvaine de la Pentecôte *publiquement*, chaque fidèle peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgences à chaque exercice (300 jours en la faisant *privément*); 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine (publique ou privée), ou l'un des huit jours suivants (cette année, du 10 mai au 26 mai). Contrairement aux autres neuvaines, il faut à celle-ci *prier pour le pape chaque jour de la neuvaine* pour gagner l'indulgence partielle, aussi bien que pour gagner la plénière.

## Le jeudi 9 mai

Fête de l'ASCENSION, double de 1<sup>e</sup> cl. avec oct. (privil. contre tout autre office); on éteint le cierge pascal, après le chant de l'évangile (et on l'enlève avec son chandelier après la messe); **Credo**; préf. de l'Ascension.—Aux II<sup>e</sup>s vêpres, mém. de saint Antonin.

## TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

## Le dimanche 12 mai

1<sup>o</sup> On anticipe à ce dimanche la solennité extérieure des titulaires qui tombent dans la semaine (avec les exceptions indiquées à 3<sup>o</sup>);

2<sup>o</sup> L'on remet au 7 juillet (en supprimant la solennité libre du Précieux Sang), la solennité extérieure des autres titulaires, dont l'office tombe du 19 mai au 9 juin (avec les exceptions indiquées à 3<sup>o</sup>);

3<sup>o</sup> On supprime la solennité extérieure des solennités dont la fête tombe les jours de la Pentecôte, de la Trinité, de la Fête-Dieu et du Saint Sacrement; l'office seul en est remis au premier jour libre.

**Diocèse de Montréal.** — Du 8 mai, saint Michel archange; du 10, saint Isidore; du 15, saint Jean-Baptiste de la Salle; du 17, saint Pascal Baylon.

**Diocèse d'Ottawa.** — Du 10 mai, saint Isidore (Prescott).

**Diocèse d'Haileybury.** — Du 10 mai, saint Isidore (Laverlochère).

J. S.

## LANGUE ET FOI

*L'Eglise admet-elle que la langue est la gardienne de la foi?*

— Nous croyons pouvoir répondre, sans témérité, que l'Eglise <sup>1</sup> admet une dépendance entre la langue et la foi <sup>2</sup>. Certes, nous ne soutenons pas qu'entre la conservation de la langue maternelle et la conservation de la foi, il y a une relation de nécessité absolue; mais nous croyons qu'entre les deux — lan-

<sup>1</sup> Nous prenons le mot *Eglise* dans le sens restreint de Souverains Pontifes, Conciles, Congrégations romaines.

<sup>2</sup> Nous prenons le mot *foi* dans le sens de *religion*, de *bien des âmes*.

gue et foi—il est la perte de la la  
infailliblement,  
d'un milieu inc  
milieu croyant c  
dre sa langue et  
souvent — *ut in*  
catholicisme, qu  
amoindrit sa fo  
réclamons un li  
effectif en certa  
ment reconnu l'  
l'établir, en en  
irrécusables.

Nous avons d  
clame elle-même  
ternelle des fidè  
la conservation

1<sup>o</sup> *Coutumes*  
coutumes d'un  
conservation de  
aussi de la lang  
rites particuliers  
à la foi par l'  
l'acharnement —  
été jusqu'à men

<sup>3</sup> C'est la comm  
canadiens-français  
sie d'un certain n  
milieux protestant  
laissé leur langue.  
dais, de même, on  
circonstances anal

gue et foi—il existe un lien moral réel. Nous ne disons pas que la perte de la langue maternelle entraîne, partout et toujours, infailliblement, la perte de la foi: nous savons qu'en passant d'un milieu incrédule ou impie où l'on parle sa langue à un milieu croyant ou pieux de langue étrangère le fidèle peut perdre sa langue et conserver sa foi; mais nous croyons que très souvent — *ut in pluribus* — surtout dans un milieu hostile au catholicisme, qui abandonne sa langue perd, ou du moins amoindrit sa foi. <sup>2</sup> D'un mot, entre la langue et la foi nous réclavons un lien réel, peu effectif parfois, par ailleurs très effectif en certains milieux. Il nous semble que l'Eglise a vraiment reconnu l'existence de ce lien. Nous voudrions essayer de l'établir, en en recherchant l'attestation dans des documents irrécusables.

Nous avons des textes formels dans lesquels l'Eglise proclame elle-même qu'elle intervient en faveur de la langue maternelle des fidèles en vue du bien des âmes, donc en vue de la conservation de la foi.

1o *Coutumes nationales et religieuses.* — La principale des coutumes d'un peuple, c'est la langue. Or, l'Eglise a relié la conservation de la foi à la conservation des coutumes, donc aussi de la langue. Pour les coutumes religieuses que sont les rites particuliers, l'Eglise semble avoir pris plaisir à les relier à la foi par l'empressement — nous serions tenté de dire l'acharnement — qu'elle a mis à les conserver. N'a-t-elle pas été jusqu'à menacer d'excommunication qui tenterait d'ame-

<sup>2</sup> C'est la commune histoire de nombreux catholiques irlandais et canadiens-français. Nous, Canadiens français, pleurons sur l'apostasie d'un certain nombre des nôtres. Emigrés du Québec dans des milieux protestants — du Canada et des Etats-Unis — ils ont délaissé leur langue... et aussi leur foi. Nos frères catholiques irlandais, de même, ont laissé sur la route plusieurs des leurs, dans des circonstances analogues.

ner un catholique de rite grec au rite latin? (Léon XIII, *Orientalium dignitas*, 1894). Pour les autres coutumes religieuses ou nationales, nous savons qu'en 1869 la Sacrée Congrégation de la Propagande recommandait aux missionnaires " d'apprendre avec soin les moeurs et les coutumes du pays ". Elle spécifiait qu' " ils doivent savoir parfaitement les langues vernaculaires ". Pourquoi ces prescriptions? " Parce que la Propagande a à coeur que les ouvriers de cette vigne du Seigneur se préoccupent du salut des indigènes et qu'ils s'efforcent, avec un soin toujours grandissant, d'amener les infidèles au bercail du Christ. " (*Coll. Prop.*, t. II, p. 23, no 16). En 1914, Pie X fonde à Rome le collège *Pianum* pour la formation de prêtres italiens destinés au soin des immigrants; il se plaint de ce que des Italiens, ne connaissant ni la langue ni les institutions d'Amérique, ont été la proie des pervers; d'autres se sont préservés " grâce au secours de prêtres de leur race, ou, du moins, au fait de leur langue et de leurs coutumes ". (*Acta Ap. Sedis*, 1914, p. 175).

2o *Confessions*. — L'Eglise a fait aux prêtres un devoir d'entendre les confessions, autant que possible, dans la propre langue du pénitent. Or, elle a appuyé cette demande sur le bien spirituel du pénitent. En 1626, Urbain VIII, voulant pourvoir à la consolation et à l'avantage spirituel des chrétiens grecs, " députe un pénitencier spécial pour entendre leurs confessions quand ils viendront à Rome ". (*Bull. Romain*, vol. XIII, p. 476). En 1658, toujours " pour mieux pourvoir aux nécessités des chrétiens ", la Propagande demande — pour les Indes — " que les curés non naturels soient absolument tenus d'avoir auprès d'eux un chapelain *indien* de naissance et d'origine, pour entendre les confessions "; et cela, " de peur que privés de ce secours, les fidèles ne languissent et,

peu à peu, ne f...  
 quelle ils ont été...  
 la bulle *In Excell...*  
 les des confesseu...  
 facilement et plus...  
*laire de la Prop.*,  
 XV, dans la circ...  
 mérique (1915),  
 liens aient fait ne...  
 langue locale po...  
 qu'ils ne parvien...  
 de cette langue—  
 de la confession...  
 146). Donc, d'ap...  
 prédécesseurs, la...  
 à la conservation

3o *Catéchisme*.  
 enseigné dans la...  
 son fréquemment...  
 âmes; " afin que...  
 avec plus de resp...  
 ordonne aux évê...  
 même en langue...  
 dans le catéchisme...  
 duire en langue v...  
 de Ref., cap. 7).  
 yeux de Benoît X...  
 en langue maternelle...  
 sous la rubrique...  
*truits dans la foi*.  
 de naissance est port...



peu à peu, ne fassent défection dans la foi orthodoxe à laquelle ils ont été initiés". (*Bull.* XVII, p. 820). En 1669, par la bulle *In Excelsâ*, Clément IX demande de procurer aux fidèles des confesseurs indigènes, "afin qu'ils s'approchent plus facilement et plus volontiers du sacrement de pénitence". (*Bulletaire de la Prop.*, vol. 1er, p. 166). Enfin, Sa Sainteté Benoît XV, dans la circulaire de la Consistoriale aux Ordinaires d'Amérique (1915), déplore que des centaines de milliers d'Italiens aient fait naufrage dans la foi, bien qu'ils connussent la langue locale pour les choses ordinaires de la vie, "parce qu'ils ne parviennent presque jamais à la pleine connaissance de cette langue—d'où (*unde*) ils sont empêchés de s'acquitter de la confession sacramentelle". (*Acta Ap. Sedis*, 1915, p. 146). Donc, d'après Sa Sainteté, comme d'après ses augustes prédécesseurs, la confession dans la langue maternelle importe à la conservation de la foi.

30 *Catéchisme*. — L'Eglise demande que le catéchisme soit enseigné dans la langue maternelle des catéchisés. Or, la raison fréquemment alléguée de cette demande, c'est le bien des âmes; "afin que le peuple fidèle s'approche des sacrements avec plus de respect et plus de dévotion, le concile de Trente ordonne aux évêques et aux curés d'en expliquer la vertu même en langue vernaculaire, selon la forme prescrite dans le catéchisme du concile que les évêques auront soin de traduire en langue vulgaire. (*Canones et Decreta*, Sess. XXIV, de Ref., cap. 7). Au concile de Rome, tenu en 1725 sous les yeux de Benoît XIII, l'on demande que les curés catéchisent en langue maternelle—*materno idiomate*—et ce décret est placé sous la rubrique *comment les campagnards doivent être instruits dans la foi*. L'on y déclare expressément que cette ordonnance est portée, "parce que l'on veut, de toutes manières,

pourvoir au salut éternel de ces gens " — *aeternae illorum saluti consulere quocumque modo cupientes* (*Conc. Romanum*, tit. Ium, cap. 5). En 1882, Léon XIII écarte la demande des diplomates russes de substituer le russe au polonais dans les compléments du culte — catéchisme y compris, parce que c'eût été exposer les provinces polonaises à une *russification* dangereuse pour la foi des fidèles. <sup>4</sup> En 1906, également pour la Russie, Pie X rappelle " qu'en vue du bien des âmes, le Siège Apostolique a déjà accepté l'usage suivant lequel chaque nation peut se servir de sa langue particulière dans les compléments du culte, " qu'il énumère : prédication, catéchisme, etc. Il déclare que dans les assemblées de fidèles, même les minorités ont droit au catéchisme dans leur langue. Et le cardinal secrétaire d'Etat, transmettant ces instructions aux évêques de Russie, dit expressément que le Saint-Père les a prises " pour l'accroissement de la religion et le bien des peuples ". <sup>5</sup>

40 *Prédication*. — De même que pour le catéchisme, la confession et les coutumes, l'Eglise voit dans la prédication en langue maternelle la sauvegarde de la foi. En 1587, Sixte V exprime le souhait que, grâce à la connaissance des langues orientales, " la foi catholique puisse être rétablie chez les infidèles par la prédication ". (*Bull.*, vol. VIII, p. 894). En 1873, dans la lettre *Etsi multa* sur les affaires d'Allemagne, Pie IX, énumérant les griefs des catholiques, s'écrie : " Quand, en certaines parties du pays, on défend de donner les éléments de l'instruction religieuse dans la langue maternelle... est-il possible de ne pas appeler en cause la religion de Jésus-Christ! " Le même pontife, en 1877, déclare que les efforts russifica-

<sup>4</sup> T'Serclaes, *Léon XIII*, 1er vol., p. 498.

<sup>5</sup> *Actes de Pie X (Ed. des Questions actuelles)*, vol. IV, p. 345.

<sup>6</sup> Sylvain, Pie IX, t. III, p. 244.

teurs <sup>7</sup> des schismatiques, catéchisation, pour la foi catholique. Propagande apostolique, missionnaires, de ce texte de saint Paul : " Accordé aux apôtres munis de cette sagesse s'appliquer, chaque âme ". (*Coll.* 1 déjà cité, Sa Sa l'apostasie en 1915, p. 147).

50 *Clergé national* importe i le prouvent. Cit 1600, Clément bénéfiques ecclésiastiques nulle utilité et connaturelle af en 1658 et 1665 mandent " de ainsi, de donne (*Bull.*, XVIII, collège grec d'A

<sup>7</sup> Se rappeler, :

<sup>8</sup> *Si nesciero et loquitur, mihi ba*

<sup>9</sup> Les apôtres, dans la langue m — et converti de

teurs<sup>7</sup> des schismatiques dans les suppléments du culte — prédication, catéchisme, etc., ne vont pas sans un grave dommage pour la foi catholique. (*Coll. Prop.*, II, p. 112). En 1883, la Propagande a une encyclique sur l'importance, pour les missionnaires, de connaître les langues des fidèles; elle rappelle le texte de saint Paul; <sup>8</sup> elle rappelle encore le don des langues accordé aux apôtres; <sup>9</sup> enfin, elle exhorte les missionnaires, *munis de cette force* — la connaissance des langues — “ à s'appliquer, chaque jour davantage, à procurer le salut des âmes ”. (*Coll. Prop.*, II, p. 185). En 1915, dans le document déjà cité, Sa Sainteté Benoît XV déclare que *le seul remède à l'apostasie* en masse des immigrants italiens est le secours des prêtres qui les évangélisent dans leur langue. (*Acta A. Sedis*, 1915, p. 147).

50 *Clergé national*. — Enfin, que la formation du clergé national importe à la conservation de la foi, de nombreux textes le prouvent. Citons-en quelques-uns, parmi les plus clairs. En 1600, Clément VIII constate que les étrangers préposés aux bénéfices ecclésiastiques de Sardaigne “ n'y sont de peu ou de nulle utilité et qu'ils ne peuvent avoir pour leurs fidèles une connaturelle affection ”. (*Bull.*, X, p. 676). Alexandre VII en 1658 et 1665, Clément IX en 1669, Clément X en 1673 demandent “ de faciliter l'ordination des prêtres indigènes, et ainsi, de donner à la foi catholique de plus fermes racines ”. (*Bull.*, XVIII, p. 444-460). En 1732, Clément XII fonde le collège grec d'Albano pour les Grecs: il y voit le meilleur remède

<sup>7</sup> Se rappeler, sur ce sujet, le texte de Pie X cité plus haut.

<sup>8</sup> *Si nesciero virtutem vocis, ero ei cui loquor, barbarus; et qui loquitur, mihi barbarus.* (I Cor., XIV, 9.).

<sup>9</sup> Les apôtres, à la Pentecôte, ont, par une vertu divine, prêché dans la langue maternelle des auditeurs — *linguâ in quâ nati sumus* — et converti des milliers d'âmes. (*Actes*, II, 9.)

de aux erreurs et aux abus qui ont atteint le rite grec, et il en augure une bonne administration des sacrements et des offices divins. (*Bull.*, XXIII, p. 464). En 1865, Pie IX écrit aux évêques de l'Amérique du sud que son espérance pour l'avenir religieux de ces contrées vient du *clergé national*. Il rappelle que, dans ce but, il a fondé à Rome un collège: " Il s'agissait d'assurer à l'Eglise de dignes ministres, de procurer, par eux, dans ces régions, le salut des âmes ". Plus loin, il signale la présence du clergé national " comme le principal espoir et le grand avantage " du troupeau confié à la garde des évêques. (*Acta Conc. Americae Latinae*, vol. II, p. 228). Léon XIII insiste sur l'organisation d'un apostolat sacerdotal italien auprès des immigrants d'Amérique. Il dit, en 1888, que " la cause principale des maux dont sont accablés les immigrants étant l'absence du ministère sacerdotal, il a décrété d'envoyer là-bas plusieurs prêtres italiens " (10 décembre 1888).<sup>10</sup> Dans le même but, Pie X fonde à Rome le collège *Pianum* en 1914. (*Acta A. Sedis*, p. 175). Enfin, Sa Sainteté Benoît XV, en demandant aux vicaires apostoliques de travailler à la formation du clergé indigène—*oneratâ eorum graviter conscienciâ*—ne semble pas croire que le clergé national soit indifférent au bien des âmes (*Codex*, can. 305).

De ces textes se dégage, semble-t-il, la conclusion que nous avons énoncée au début: "L'Eglise a proclamé elle-même qu'il existe un lien entre la langue et le bien des âmes ou la foi...

FR. AUG. LÉDUC, o. p.

*Revue dominicaine*, janvier 1918.

<sup>10</sup> T'Serclaes, *Léon XIII*, vol. II, p. 298.



E samedi, 21  
ment, à se  
met, curé  
ans, et vicaire généra  
diocèse en 1913. Sa  
encore 70 ans et il j  
vaillant à l'ouvrage.  
déjà bien remplie, m  
longues années encor  
siens et pour ses nom  
ver à leur respect et  
avait assez travaillé  
que trop tardivemen  
tombe et à lui rendre  
était fils du diocèse  
de Sainte-Thérèse. C  
mémoire.

Mgr Ouimet avait  
fidèles lieutenants et  
dire ainsi, de l'admi  
Labelle, de regrettée  
du Christ. Bien des t  
qu'on appelait le roi  
siastes randonnées po  
région de la Rouge. A  
planté des croix, fon  
1880, il était devenu  
l'hui une florissante  
ement, pour ne pas di  
dire depuis trente-hui



## MGR OUMET



Le samedi, 23 mars dernier, décédait presque subitement, à son presbytère de Saint-Jovite, Mgr Ouimet, curé de cette paroisse depuis près de quarante ans, et vicaire général de Mont-Laurier depuis la fondation du diocèse en 1913. Sa mort a été une surprise. Il n'avait pas encore 70 ans et il paraissait toujours vigoureux autant que vaillant à l'ouvrage. Il avait certes à son crédit une carrière déjà bien remplie, mais on comptait qu'elle se prolongerait de longues années encore. C'eût été assurément, pour ses paroissiens et pour ses nombreux amis, un réel bonheur de le conserver à leur respect et à leur affection. Mais Dieu a jugé qu'il avait assez travaillé et il l'a rappelé à lui. Nous tenons, bien que trop tardivement peut-être, à nous incliner devant sa tombe et à lui rendre dans nos pages l'hommage accoutumé. Il était fils du diocèse de Montréal et ancien élève de la maison de Sainte-Thérèse. Ce nous est un double motif de saluer sa mémoire.

Mgr Ouimet avait été, il y a quarante ans, l'un des plus fidèles lieutenants et compagnons d'armes, si nous pouvons dire ainsi, de l'admirable et inoublié capitaine que fut Mgr Labelle, de regrettée mémoire, dans l'armée des missionnaires du Christ. Bien des fois, il avait suivi ou même précédé celui qu'on appelait le *roi du nord* dans ses laborieuses et enthousiastes randonnées pour le peuplement et la colonisation de la région de la *Rouge*. Avec lui, il avait choisi des sites d'églises, planté des croix, fondé des missions, établi des colons. Dès 1880, il était devenu le premier curé de Saint-Jovite, aujourd'hui une florissante paroisse de dix-huit cents âmes, et, fidèlement, pour ne pas dire fièrement, il avait depuis lors, c'est-à-dire depuis trente-huit ans, gardé son poste.

C'était le type du vrai missionnaire et du curé zélé. Aucune démarche ne lui était pénible, aucune fatigue ne le rebutait. Le curé Labelle le tenait jadis en particulière estime, et, à l'occasion, se reposait volontiers sur lui. Jeune alors, plein de force et de santé, le curé " Samuel ", ainsi qu'on l'appelait, s'enfonçait dans les bois, parcourait des milles et des milles, dormait dans les chantiers sur un lit d'occasion, voire même sur une table, ou encore à la belle étoile, sur des feuilles ramassées à la hâte. Tout lui était égal, pourvu qu'il arrivât à aider ses colons ou ses bucherons. Revenu dans sa cure de Saint-Jovite, il ne négligeait rien non plus pour assurer à sa chère paroisse la vie du culte et la prospérité générale.

Administrateur prudent, en même temps que missionnaire zélé et prédicateur à la parole ardente, il exerçait sur ses braves gens, à l'exemple toujours de son modèle le curé Labelle, une influence considérable. Et cela lui permit de leur faire à tous beaucoup de bien.

Comme tous les colonisateurs, le curé Ouimet était un bâtisseur d'églises. Que de chapelles-presbytères et que d'églises-écoles il a élevées à la gloire de Dieu et pour le bien des âmes. Là, où, précédemment, on ne voyait que la forêt ou des terres incultes ! Son nom, comme celui du curé Labelle, se retrouve un peu partout, aux premières pages, dans les registres des prospères paroisses du nouveau diocèse de Mont-Laurier (Huberdeau, Labelle, La Conception, etc., etc.). A Saint-Jovite en 1889, il bâtissait une belle église en pierre ; en 1890, il fondait un couvent des Soeurs de la Sagesse ; en 1902, il établissait un collège des Frères du Sacré-Coeur. D'ailleurs, même au temps où il desservait jusqu'à huit missions, il veilla toujours sur " sa " paroisse de Saint-Jovite avec une attention de père très aimant. Le fait est qu'il la laisse parfaitement organisée et sans un sou de dette.

Et t  
truction  
tre. Au  
la cons  
pas de  
cours, c  
rendu,  
lui perr  
qu'il av  
nières  
demain  
c'est in

Un t  
aimait  
Dieu, le  
lait bien  
rites sa  
église, j  
goût du  
quand l  
prélatu  
met ne  
ont pu  
juste de  
de s'en

Ce fu  
Laurier  
Sa Grar  
le penso  
ainsi su  
Labelle,  
longues

Et tout cela pourtant, toutes ces courses et toutes ces constructions, ce n'était que l'extérieur de son action de bon prêtre. Au ministère des âmes proprement dit, pour l'ardeur et la constance du zèle, s'il avait des émules, il ne connaissait pas de supérieur. On le constatait, par exemple, dans les concours, où, même devenu vieux, il était constamment le premier rendu, le premier levé, le premier au confessionnal, Et ce qui lui permettait d'être ainsi prêt le premier, on l'a remarqué, c'est qu'il avait de l'ordre dans sa vie. Comme on disait en ces dernières années, Mgr Ouimet était toujours rendu à *Prime* de demain ! Or, l'expérience enseigne que bien ordonner sa vie, c'est infailliblement en multiplier la valeur et la puissance.

Un trait bien caractéristique chez Mgr Ouimet, c'est qu'il aimait les choses du culte, la bonne tenue de la maison de Dieu, les belles cérémonies. Il chantait bien lui-même, il parlait bien, il était digne et mesuré. dans l'accomplissement des rites saints. Il voulait également que tout fut bien, dans son église, jusque dans les moindres détails. On aurait dit que ce goût du beau pour les choses du culte était inné en lui. Aussi, quand Mgr Brunet, évêque de Mont-Laurier, l'eut élevé à la prélature, en l'appelant à être son vicaire général, Mgr Ouimet ne fut pas de ceux qui cachent leurs insignes. D'aucuns ont pu voir là une pointe de vanité. Ce serait beaucoup plus juste de dire qu'honoré par l'Eglise il trouvait convenable de s'en montrer fier.

Ce fut là une bien belle idée qu'eut Mgr l'évêque de Mont-Laurier de faire du curé de Saint-Jovite son vicaire général. Sa Grandeur nous pardonnera de l'exprimer ici tel que nous le pensons. Tout le monde a compris que Mgr Brunet voulait ainsi surtout reconnaître le mérite du continuateur de Mgr Labelle, de ce prêtre au coeur généreux qui comptait de si longues années de bons et loyaux services à la cause de Dieu et

à celle de la colonisation catholique. Du reste, en le distinguant, Mgr Brunet ne le déplaçait pas, il le laissait à sa paroisse. Il a paru à beaucoup que ce choix honorait autant celui qui le faisait que celui qui en était l'objet. Et ce fut une joie par toute la province comme par tout le diocèse.

Particulièrement, qu'on nous pardonne de le souligner, sous le toit térésien, aux jours des grandes fêtes, comme à la Saint-Charles par exemple, c'est avec un empressement non dissimulé que l'on entourait et que l'on félicitait, il nous en souvient, le nouveau Monseigneur térésien. Avec une bonhomie souriante, il se laissait congratuler et, de la joie commune, il prenait sans contester sa large part.

Toutefois, en devenant vicaire général, le vénérable curé de Saint-Jovite ne s'arrêta pas uniquement, cela va sans dire, à se réjouir de l'honneur qui lui était fait. Il était trop véritablement prêtre pour cela. Il rendit à son évêque tous les services qu'il pût. " Depuis sa nomination, nous écrit-on de Mont-Laurier, il a assisté de toutes manières Mgr Brunet dans son oeuvre d'organisation et de colonisation, entrant parfaitement dans les vues de son évêque et l'aidant de son mieux. L'oeuvre du séminaire diocésain l'intéressait tout particulièrement. Il en a été le bienfaiteur pendant sa vie et a voulu l'être aussi — et un bienfaiteur insigne — dans l'expression de ses dernières volontés. " Nous nous serions reproché de n'avoir pas ici enregistré ce témoignage autorisé qui rend un si bel hommage à l'esprit sacerdotal et à la parfaite soumission aux vues de Dieu du regretté Mgr Ouimet.

La mort est venue vite, trop vite, mettre un terme à sa carrière. Mais on peut affirmer sans crainte d'errer que cette carrière était déjà bien remplie, qu'elle a été utile à l'Eglise et au pays. Et ce n'est pas là un éloge qu'on peut justement décerner à beaucoup.

Les funérailles  
le 26 mars. Elle  
que de Mont-I  
funèbre de son

Joseph-Samu  
bre 1849. Il av  
rèse et avait é  
Jérôme même,  
Il fut vicaire à  
trois ans (1875-  
Labelle. Nous  
et sa vie. Il ne  
fois sur sa tomb  
patrie. Que Die  
qui servent bien

Le Père Free  
priaient d'annoncer  
du 11 décembre  
ouvrage *Les Pro*  
Révérend Père  
que l'édition de  
cependant dispos  
volume est en de  
et commente les  
Marguerite-Mari  
la prière. C'est  
de nos confrères  
dévotion. Comm



Les funérailles de Mgr Ouimet ont eu lieu à Saint-Jovite, le 26 mars. Elles ont été présidées par Sa Grandeur Mgr l'évêque de Mont-Laurier, qui a tenu à faire lui-même l'oraison funèbre de son vicaire général.

\* \* \*

Joseph-Samuel Ouimet était né à Saint-Jérôme, le 8 décembre 1849. Il avait fait ses études au séminaire de Sainte-Thérèse et avait été ordonné dans sa paroisse natale, à Saint-Jérôme même, par feu Mgr Pinsonnault, le 19 juillet 1874. Il fut vicaire à Châteauguay un an (1874-1875) et à Vaudreuil trois ans (1875-1878). Il partit ensuite pour la *Rouge* de Mgr Labelle. Nous avons essayé de dire quelle fut là son activité et sa vie. Il ne nous reste plus qu'à nous incliner une dernière fois sur sa tombe. Il a été un bon serviteur de l'Eglise et de la patrie. Que Dieu lui accorde l'accueil et le repos dus à ceux qui servent bien !

E.-J. A.

### BIBLIOGRAPHIE

Le Père Freenon, de Chippewa Falls, au Wisconsin, nous pria d'annoncer, en décembre -1916 (Cf. *Semaine religieuse* du 11 décembre 1916), une édition de luxe, illustrée, de son bel ouvrage *Les Promesses du Sacré-Coeur*. Nous l'avons fait. Le Révérend Père nous écrit que la vente a " bien marché " et que l'édition de 1916 est presque épuisée. Il pourrait encore cependant disposer de quelques copies. On se rappelle que ce volume est en deux parties. Dans la première, l'auteur expose et commente les promesses du Sacré-Coeur à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Dans la seconde, il traite de l'Apostolat de la prière. C'est un beau livre qui sera très utile à tous ceux de nos confrères qui ont plus spécialement à s'occuper de cette dévotion. Comme nous l'écrit le Père Freenon, le moment est

on ne peut plus propice malgré le malheur des temps — *Adveniat regnum tuum*. Mgr l'archevêque recommande volontiers le livre du Père Freenon à l'attention de ses prêtres. — On est prié de s'adresser à l'auteur — 412 Main street, S. Cheppawa Falls, Wisc.

E.-J. A.

### LE 80e DU PERE DAURAY

Le jour de Pâques, 31 mars, les paroissiens de la première paroisse canadienne de Woonsocket, qui est sous le vocable du Précieux-Sang, ont joyeusement et très dignement fêté le 80e anniversaire du vénérable et vénéré Père Dauray, leur curé. Nous venons de recevoir à Montréal un magnifique album-souvenir qui raconte et qui expose, par des récits et des vues très au point, la carrière et les oeuvres de ce doyen des prêtres du clergé franco-américain.

Il y aura bientôt quarante-huit ans que le bon Père Dauray a été ordonné à Saint-Hyacinthe par feu Mgr Charles La-rocque, et il y a quarante-deux ans passés qu'il administre la paroisse du Précieux-Sang de Woonsocket. Avec cela, il vient de doubler le cap de la quatre-vingtième année. Robuste encore et très alerte, il a accepté avec sa bienveillance accoutumée les manifestations qu'on a voulu lui faire.

Nous ne pouvons songer à redire ici tout ce que raconte et tout ce qu'expose le riche album-souvenir que nous avons sous les yeux. Mais nous saisissons avec empressement l'occasion qui s'offre à nous de redire au distingué curé et au vénéré doyen qu'est le Père Dauray en quelle haute estime nous le tenons et avec quelle joie nous nous associons à ses paroissiens et à ses amis, à ses confrères et à son évêque, pour lui souhaiter, au nom des confrères et des amis du Canada, que Dieu lui accorde encore de longs et heureux jours. — *Ad multos et faustissimos annos!*

E.-J. A.



LA  
U  
é  
I  
deur, nous  
mort de l'  
tière :

“ Nous  
mardi mai  
front, qua  
à l'arrière  
Il est mort  
alors qu'il  
blessé qu'  
direct et  
ayant tran

“ Tout  
e'est en pl  
tés, nous  
surtout à

“ Malgr  
réunir hui  
furent dite  
solennel. T  
pas. Les la  
ai quelque  
combien l'e  
confident.  
tant dem

## LA MORT DU CAPITAINE-AUMONIER CROCHETIERE

**D'**UNE lettre du major-aumônier Fortier (des Oblats), écrite du front, le 4 avril, et adressée à Mgr Bruneault, avec la bienveillante autorisation de Sa Grandeur, nous extrayons les détails qui suivent au sujet de la mort de l'héroïque et si regretté capitaine-aumônier Crochetière :

“ Nous nous étions vus le vendredi saint. Je devais le revoir mardi matin (mardi de Pâques), et je m'acheminai vers le front, quand je fis la rencontre d'une ordonnance apportant à l'arrière la nouvelle affreuse que mon bon ami n'était plus! Il est mort au devoir, comme il l'avait toujours demandé. C'est alors qu'il était à reconforter l'un de ses hommes légèrement blessé qu'un obus vint éclater tout près de lui. Le coup fut direct et la mort instantanée, les morceaux meurtriers lui ayant transpercé le poumon gauche et le coeur...

“ Tout récemment, nous nous confessions mutuellement, et c'est en plaisantant que nous échangeions nos dernières volontés, nous engageant à exécuter certains désirs personnels et surtout à prier l'un pour l'autre...

“ Malgré les jours terribles que nous traversons, j'avais pu réunir huit aumôniers catholiques ce matin. Trois messes furent dites à son intention, et j'ai moi-même chanté un service solennel. Tout le bataillon assistait. La solennité ne manquait pas. Les larmes versées par ses soldats, alors que je leur adressai quelques mots, m'ont prouvé mieux que toute autre chose combien l'abbé Crochetière s'était fait leur père, leur ami, leur confident. Quatre cents communions ce matin! Il y en aura autant demain. Vous voyez que l'on sait encore prier au front,

et, je le sais par expérience personnelle, les prières sont ferventes et sincères.

“ Les restes du bon Père Crochetière gisent dans le cimetière paroissial de Bailleulmont, à quelques vingt kilomètres au sud d'Arras... J'ai pu faire confectionner un solide cercueil en bois de chêne... Un monument en bois, temporaire, marque l'endroit où repose ce bon ami, ce saint prêtre... ”

Ces lignes si simples, qui racontent des choses si touchantes, n'ont besoin d'aucun commentaire. Une fois encore, nous nous inclinons avec un respect-ému devant la tombe lointaine du cimetière de Bailleulmont et nous répétons avec l'Eglise : *Requiescat in pace!* E.-J. A.

### UNE PAROLE DE GARROS

C'était en 1914, Garros, qui vient de s'évader, avait remporté sa première victoire. En quelques coups de mitrailleuse, il avait abattu un appareil ennemi. Le pilote et l'observateur vinrent s'écraser sur le sol. Le vainqueur, descendu, vint se poser à quelques mètres et sauta de son siège. Chacun s'écarta. Et lui, sans serrer les mains des officiers qui se tendaient, sans prendre garde à l'ovation dont il était l'objet, il s'avança. Bientôt, il fut debout devant les deux corps fracassés.

L'on vit deux grosses larmes couler de ses yeux, et en même temps on l'entendit prononcer, sur un ton de poignante détresse, ces paroles : “ Et dire que c'est pour en venir à faire ça que nous avons réussi à nous donner des ailes ! ”

### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi	7 mai	— Séminaire de Philosophie.
Jeudi	9 “	— Grand Séminaire.
Samedi	11 “	— Viauville.